

## Nouveau ministre de l'Agriculture



**Gilles LANIO**  
Président de l'UNAF

Nous voilà dotés d'un nouveau ministre de l'Agriculture : Didier Guillaume. Qui dit nouveau, dit peut-être nouvelle politique... Mais dans quel sens ? A y regarder de plus près, tout laisse à penser que nous sommes face à un changement dans la continuité. Avant d'être nommé ministre, Didier Guillaume était sénateur et a voté contre l'inscription du glyphosate dans la loi... A peine nommé, il a fait une « bourde », diront ses dé-

fenseurs, en demandant aux scientifiques de faire la preuve des conséquences des pesticides sur la santé, alors que c'est l'inverse, c'est au fabricant de prouver l'innocuité. Erreur de langage ou pas, son prédécesseur avait fait de même sitôt nommé en disant que l'on ne pouvait pas se passer des néonicotinoïdes et qu'il faudrait des dérogations... L'ancien et le nouveau sont à l'unisson sur le glyphosate. Ne préjugeons de rien, l'avenir nous le dira, mais l'heure n'est pas à l'euphorie.

### Le risque, pour nos abeilles, là où on ne l'attend pas

Depuis la fin des années 2000, les apiculteurs situés en zone de montagne ont assisté à des épisodes de mortalités groupées de leur cheptel. A première vue, aucun pesticide dans ces grands espaces naturels. Pourtant, en creusant un peu, nos collègues ont commencé à soupçonner les pesticides utilisés dans les troupeaux voisins. Ces molécules utilisées en usage vétérinaire et en désinfection de bâtiments, parfois dans le cadre d'une lutte obligatoire, sont identiques à celles utilisées sur les cultures. Et elles contaminent l'environnement en étant relarguées dans les excréments, ou par d'autres voies... L'absence de dégradation des bouses a été le premier signal d'inquiétude des écologistes et des éleveurs sur cette pollution, puisque les bousiers, ces petits insectes coprophages qui transformaient les bouses, étaient tués par ces pesticides. Pour alerter les pouvoirs publics sur cette source de risque méconnu pour les abeilles et les pollinisateurs, l'UNAF a commandé un rapport réalisé sous la direction scientifique du chercheur au CNRS Jean-Marc Bonmatin. Ce rapport vise à documenter et démontrer les risques de ces usages de pesticides pour les pollinisateurs et à faire évoluer le suivi de ces produits et la réglementation qui les encadre : évaluation, encadrement des pratiques, etc. Nous rencontrerons prochainement les ministères concernés et l'ANSES pour aborder avec eux ces sujets.

### Étiquetage du miel : après la censure du Conseil constitutionnel, on continue !

Nous avons beaucoup travaillé pour l'adoption de l'amendement qui rendait obligatoire l'étiquetage du pays d'origine du miel : partenariat avec UFC-Que Choisir, travail avec le Comité de soutien des élus à l'abeille pour qu'il dépose et soutienne l'amendement, lien avec les ONG environnementales pour qu'elles le portent également, rencontre avec les cabinets ministériels. Un vrai travail, sur plusieurs mois... Et patatras ! En plein congrès de l'apiculture à Rouen, nous avons appris

que le Conseil constitutionnel censurerait cet article 43, comme il le faisait pour un quart des articles de cette loi... La mesure serait selon les Sages un « cavalier législatif », c'est-à-dire un article qui serait hors sujet. Nous en prenons note, même si nous sommes évidemment vivement déçus. Mais nous le savons, ce n'est que partie remise, parce que les consommateurs nous soutiennent, parce que les élus nous soutiennent, parce que les apiculteurs le veulent et parce que l'Italie et la Grèce ont déjà fait le choix de la transparence et du soutien à leur apiculture. Ainsi, nous avons immédiatement interpellé le ministre pour qu'il rétablisse la mesure, par les moyens nécessaires. Nous continuerons évidemment de défendre cet étiquetage que tous les apiculteurs appellent de leurs vœux.

### ITSAP et interprofession

L'ITSAP, qui n'est pas, contrairement à son appellation, un véritable institut mais une simple association adossée à un institut, l'ACTA, est toujours en grande difficulté financière. La seconde, InterApi, n'a pas encore d'existence légale, pas de budget de fonctionnement. Certains demandent déjà de prévoir prioritairement d'allouer cent mille euros de l'Inter-Api pour renflouer les caisses de l'ITSAP. Pour l'UNAF, c'est surréaliste. Nous avons voté contre, la Confédération paysanne également, d'autant plus que les sommes demandées à l'avenir pour cet institut seront sérieusement revues à la hausse. Les apiculteurs vont être appelés par le biais d'une CVO (contribution volontaire obligatoire) à verser de l'argent à l'interprofession. Pour l'UNAF, cet argent doit servir à la réalisation des travaux de l'interprofession qui, suivant les projets retenus et après appel d'offre, pourrait verser de l'argent à l'ITSAP mais seulement dans ce cas. Il est hors de question de faire un chèque en blanc.

L'apiculture est en crise depuis longtemps : mortalités, baisse des récoltes, prix du miel surtout vendu en vrac trop bas... La réponse qui nous est faite à chaque fois : « C'est de votre faute, il vous faut vous organiser, mettre en place une interprofession. » Aujourd'hui l'interprofession est en phase finale de construction et on constate que certains membres de cette interprofession ne font rien pour tirer le prix du miel français vers le haut. Bien au contraire, ils continuent à le sous-payer et mettent en danger l'avenir de nombreuses exploitations. Lors du dernier CA de l'ITSAP, il a même été adopté que, contre 50 000 euros, une obole, la société Famille Michaud pourrait afficher sur ses étiquettes son soutien à l'ITSAP et le logo de celui-ci... Naturellement, l'UNAF et la Confédération paysanne ont voté contre. Seules... Le miel, élaboré par nos abeilles, est un produit noble. Le voir rabaisé, falsifié, réduit à un produit sans valeur aucune est un véritable crève-cœur. Le Concours des miels de France organisé par l'UNAF le 17 janvier est d'ores et déjà un vrai succès, car cette année ce sont plus de 210 miels répartis dans une vingtaine de catégories qui seront départagés par les différents jurys. Ce type de manifestation permet de faire connaître la diversité et la qualité des miels de nos terroirs, en les valorisant et en contribuant ainsi à tirer l'apiculture vers le haut. C'est l'objectif de l'UNAF.

Je vous invite à lire avec attention le numéro hors-série « L'UNAF, résolument tournée vers l'avenir ! ». Comme vous le constaterez, l'UNAF agit sur tous les fronts. Pour sauvegarder les abeilles et défendre les apiculteurs. Tous les apiculteurs.